

CONTRE LA SUPPRESSION DES SOINS DANS LES CMPP !

NOUS DEMANDONS L'ABROGATION DU CAHIER DES CHARGES !

Dès décembre 2020, l'agence Régionale de Santé (ARS) et la Haute autorité de Santé (HAS) obligent les Centres Médico-Psycho-Pédagogiques à devenir
une plateforme pour « troubles neuro-développementaux »

Concrètement :

Fin de l'accès pour tous au soin psychique
Enfant réduit à un trouble à rééduquer
Sous-traitance aux professionnels libéraux
Fin de l'accès direct au CMPP pour les familles

Social et Medico-Social en DANGER !

Tous concernés, tous mobilisés !!
Nouvelle Aquitaine en GREVE !

Rassemblement le 13 mars 2020 à 12H30
devant l'ARS de Bordeaux
103 B, Rue Belleville, 33000 Bordeaux
Suivi d'une **Assemblée Générale** ; Bourse du Travail
44 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux

Inclusion sans moyens au risque d'une génération sacrifiée,
Restrictions de budgets, Modification des différentes formes
d'accompagnement, Approches restrictives, Appels à projets,
Évaluation de la performance, Plateformes, Bilans pluridisciplinaires
théoriques, Nomenclatures restrictives , Délais d'attente très longs,
Dévoiement des soins vers le diagnostic handicap et la MDPH...

NON à la casse des Institutions !!



établi par nos soins 21/02/2020